

**Modification
de la circulation et du stationnement**

INFORMATION RIVERAINS

LE STATIONNEMENT SERA INTERDIT :

De 8h00 à 21h00 :

- place du Fer à Cheval.

De 11h45 à 21h00 :

- Avenue Stanislas du N°2 au N°8 (de la place du Fer à Cheval au carrefour de la rue des Colins)
- Parking Bercheny

De 14h00 à 18h00 :

- Rue Colson
- Place Charles de Gaulle, du N°1 au N°11
- Rue René Grosdidier
- Rue Porte Au Rupt
- Rue Carcano, emplacements le long de la Sous Préfecture

LA CIRCULATION SERA INTERDITE :

De 11h45 à 21h00 :

- Avenue Stanislas du N°2 au N°8 (de la place du Fer à Cheval au carrefour de la rue des Colins)
- Place du Fer à Cheval
- Parking Bercheny

De 14h00 à 18h00

- Rue des Colins, Rue Colson, Rue de la Poterne, Place Charles de Gaulle, du N°1 au N°11, Rue René Grosdidier, Rue Porte Au Rupt, Avenue Stanislas du N°8 au N°34, Rue des Juifs

